

Mercredi 19 7<sup>bre</sup> 1849.

Ma chère Augustine,

J'espère que vous aurez reçu en temps convenable, et mangé en bon état le bel envoi de gibier que je vous ai fait lundi matin. Ce gibier m'avait été envoyé par M. de Chezelles père de ce jeune homme qui est un jour venu à la maison pour me demander conseil sur la direction à donner à ses études. Il y avait dans la bourriche un lièvre, 17 perdreaux et 12 cailles. J'ai donné ce que je n'ai pas envoyé à Maman, à mes cousins, à Eugène Defourcy<sup>1</sup>, etc.

J'ai trouvé la maison en bon état. Marie fait tout ce qu'elle peut pour me contenter : en la dirigeant on en tirera parti. Je crois m'être aperçu qu'elle est d'une grande honnêteté pour ce qui reste à sa discrétion : j'ai fait à ce sujet quelques petites épreuves qui m'ont complètement satisfait. Je lui recommanderai bien de faire pour ton arrivée tout ce que tu désires.

/2/ J'ai eu malheureusement occasion de constater dernièrement qu'il n'en est pas de même d'Anna. J'ai appris qu'elle a l'habitude d'aller la nuit faire débauche avec le jeune homme qui loge au 5<sup>e</sup> étage ; qu'elle porte là ce qu'elle peut prendre chez nous et que l'on y boit et mange à nos dépens. J'en ai eu une preuve décisive à l'occasion de la reprise de bouteilles que j'ai fait récemment faire par le marchand de vin. Ayant appris qu'il y avait un certain nombre de bouteilles absentes, j'ai tenu à les faire retrouver : on a fini par les découvrir dans la chambre même du jeune homme, Marie m'ayant appris qu'Anna avait l'habitude de ne pas boire son vin à la cuisine et de monter ses bouteilles à sa chambre.

Avec de tels faits il est impossible de garder Anna : la commisération que nous avons eue pour elle est dorénavant complètement déplacée. Il est absolument indispensable qu'elle se retire & qu'elle ne reste pas une heure chez nous rue Bellechasse. Je tiens expressément à ce qu'elle n'y couche pas, et il convient également que tu assistes à son déménagement afin qu'elle ne t'emporte rien de ce qui t'appartient.

Tu jugeras du moment où il convient de lui signifier irrévocablement son congé : tu comprendras du reste qu'à dater /3/ du moment où cela sera fait il importe qu'elle ne reste pas une minute seule avec Albert<sup>2</sup>. C'est un point absolument essentiel : on ne saurait prendre trop de précaution avec une fille aussi profondément vicieuse.

Pour éviter toute espèce de difficulté avec le jeune homme qui demeure chez nous, il faut éviter je crois de laisser savoir à Anna que tu as découvert ses honteuses habitudes : il faut simplement déclarer la résolution sans aucune explication. Je regarde ce point comme important, et je te le recommande.

Je cherche depuis mon retour une bonne allemande et je n'en ai pu trouver : je te conseille beaucoup d'aller aux informations au Havre auprès des négociants allemands et de tâcher de trouver une fille de Brême, de Hambourg ou de toute autre ville du Hanovre. Les relations qui existent entre Le Havre et ces villes rendent le succès beaucoup plus probable au Havre qu'à Paris (\*) : nous perdrons en trois mois le fruit de toutes nos peines, si nous laissons Albert sans bonne allemande : il faut donc faire tous les sacrifices pour continuer ce que nous avons acquis jusqu'à ce jour.

---

<sup>1</sup> Michel-Eugène Lefébure de Fourcy (1812-1889), ancien élève de l'École polytechnique et de celle des Mines. Familier de Le Play, il avait collaboré avec lui à la Commission de statistique de l'industrie minérale.

<sup>2</sup> Albert Le Play (1842-1937), fils de Frédéric et d'Augustine.

J'ai été conférer avec M. Leboucher<sup>3</sup> au sujet de la rentrée des classes qui n'aura pas lieu avant le 5 octobre : et peut-être même les classes ne seront être organisées que quelques jours plus tard.

/4/ Je profite des derniers beaux jours de septembre pour tenter de faire quelques courses aux environs de Paris : je vais tâcher de faire avec Eugène Defourcy une course à Fontainebleau.

Le désir de trouver une bonne allemande me détermine à rester à Paris & à ne pas faire le voyage de St-Léger<sup>4</sup>. Mais ne compte pas trop sur le succès : je trouve des filles qui ont roulé dans plusieurs maisons et qui sous ce rapport m'inspirent pas de confiance : il y a d'ailleurs la question de convenance personnelle que je ne puis guère trancher en ton absence. Je n'ai d'ailleurs rien trouvé de bien.

J'ai dîné hier chez Labarbe<sup>5</sup> : Mélanie & lui sont en bonne santé, et te disent ainsi qu'à la famille mille choses affectueuses.

Je t'embrasse affectueusement ainsi qu'Albert et la famille.

Ton bien affectionné  
F. Le Play

\* Pourrais-tu par exemple mettre à profit le dévouement amical de M<sup>me</sup> Malticz<sup>6</sup> pour te faire mettre en relation avec des négociants allemands du Havre, qui pourraient peut-être connaître quelque fille disponible – M<sup>r</sup> Demaraise<sup>7</sup> pourrait peut-être aussi t'être utile.

---

<sup>3</sup> L'abbé Le Boucher, ancien supérieur du petit séminaire d'Alger, pionnier de l'éducation des très jeunes enfants, avait ouvert rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice un établissement qui recevait des enfants dès l'âge de 4 ans.

<sup>4</sup> Château de Saint-Léger à Saint-Léger-de-Fougeret (Nièvre), propriété d'Albert de Champs de Saint-Léger (1801-1890), collaborateur de Frédéric Le Play, membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale.

<sup>5</sup> Benjamin Labarbe (1808-1875), notaire, époux de Mélanie Fouache sœur aînée d'Augustine, par conséquent beau-frère de Frédéric Le Play.

<sup>6</sup> Peut-être apparentée aux von Maltitz, famille aristocratique originaire de Thuringe.

<sup>7</sup> Ernest Sarrasin de Maraise (1800-1865) négociant à Ingouville.